

Fabrice BRANDLI, *Le nain et le géant. La république de
Genève et la France*

Rennes, PUR, 2012

Alain-Jacques Czouz-Tornare



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13381>

DOI : 10.4000/ahrf.13381

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 décembre 2014

Pagination : 154-156

ISBN : 978-2-200-92928-2

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Alain-Jacques CZOUZ-TORNARE, « Fabrice BRANDLI, *Le nain et le géant. La république de Genève et la France* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 378 | octobre-décembre 2014, mis en ligne le 01 décembre 2014, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/13381> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.13381>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Tous droits réservés

Fabrice BRANDLI, *Le nain et le géant. La république de Genève et la France*

Rennes, PUR, 2012

Alain-Jacques Czouz-Tornare

RÉFÉRENCE

Fabrice Brandli, *Le nain et le géant. La république de Genève et la France*, Rennes, PUR, 2012, 398 p., ISBN 978-2-7535-2060-8, 20 €.

- 1 Qu'on ne se méprenne pas : il s'agit ici pour l'essentiel d'une étude approfondie sur la forme diplomatique des relations franco-genevoises et non précisément d'une histoire de ces relations. Préfacier de cette thèse en histoire moderne soutenue à l'Université de Genève, le professeur Michel Porret relève que « cette enquête inédite sur les lieux de réciprocité du droit public entre la France et Genève renouvelle l'histoire de la culture politique du républicanisme genevois » (P. 14). À ce titre, en dehors du décryptage subtil en filigrane des discours convenus des diplomates, on ne saurait chercher de révélations sur l'activité concrète des résidents français dans la cité du bout du lac Léman, ceci étant une autre histoire que l'auteur a justement traitée dans un travail sur « Le résident de France à Genève et son rôle face aux troubles politiques de 1734 à 1768 » (Genève, SHAG, 2007), lequel aurait mérité sans doute d'être intégré au présent ouvrage, pour un plus large public. Il n'empêche que ce qui pourrait apparaître comme un traité de la bienséance diplomatique s'avère être un excellent estimateur du rapport de force entre la France, Genève et la Suisse. Fabrice Brandli démonte méticuleusement le mythe géopolitique et la thèse historiographique largement répandue de la Genève française d'avant 1798, la république microscopique de Genève comme simple poussière d'État protectorat de la France. Il en va de même pour la Suisse en général et l'on rêverait d'ailleurs du même travail de fond au sujet de l'ambassade de France auprès des XIII Cantons. Tout comme l'ambassadeur du roi à Soleure, le résident français ne séjourne pas dans une dépendance de la Grande Nation. Fabrice Brandli le démontre

magistralement dans son premier chapitre et résume ainsi sa thèse : « Il s'agit de penser les relations entre la France et Genève au XVIII^e siècle comme un processus complexe de négociations continuelles entre deux partenaires qui partagent le même statut juridique d'État souverain, mais que les critères de la puissance et de la forme du gouvernement séparent » (p. 32). Et de révéler qu' : « Il s'agit d'un véritable projet d'échange de prestations : le patronage royal des institutions oligarchiques contre le concours des magistrats à la conservation des intérêts de la France non seulement à Genève, mais plus généralement dans tout l'espace helvétique » (p. 55).

- 2 Genève est un résumé de la Suisse avec ses curiosités et spécificités locales. Ainsi les Genevois apparaissent-ils comme les pires ennemis des Genevois. Même constat à faire du côté des Suisses dont la France, quel que soit le régime en place chez elle, est également la protectrice. L'auteur nous montre très clairement comment elle assure la pérennité genevoise sans pousser son avantage immédiat, le pays jouant un rôle pivot dans l'équilibre européen, dans l'intérêt de la France elle-même.
- 3 Il faut avoir une bonne connaissance du système politique en cours au sein du Corps helvétique et de ses républiques alliées pour suivre parfaitement la démonstration de l'auteur. C'est qu'elle est étonnamment complexe malgré ses dimensions réduites la « parvulissime » République (p. 249), la « République calviniste » (p. 273), cette « ville frontière » (p. 225), cette « ville de marchands et de financiers » (p. 108) « élevés au lait de l'absolutisme » (p. 139). On aurait apprécié d'en savoir un peu plus sur « le mandat houleux du résident Soulavie » en 1793 (p. 247). Il est donc conseillé de lire parallèlement *Quand le peuple devint roi. Mouvement populaire, politique et révolution à Genève de 1789 à 1794* d'Éric Golay (Slatkine, 2001), voire *Genève et la Savoie 1798-1815* d'André Palluel-Guillard (Yens s/Morges, Cabédita), sans oublier *Genève entre République et Canton. Les vicissitudes d'une intégration nationale (1814-1846)* (2003) d'Irène Herrmann. Le caractère répétitif des descriptions des cérémonies diplomatiques se comprend dans une thèse mais lasse le lecteur *lambda*. Une adaptation du texte aurait été la bienvenue en la circonstance. On aurait également apprécié quelques éléments de contextualisation, une présentation de certains personnages (même Clavière n'a pas droit à une notice) et d'autres termes spécifiques au domaine helvétique élargi. On y évoque par exemple Cornuaud et les cornualistes (p. 245), le parti michaliste (p. 259), les natifs, les représentants etc. sans nous fournir les clés de décryptage de ces factions politiques.
- 4 Relevons que le chapitre 2 est tout entier consacré au personnel de la résidence de France. Le chapitre 3 s'emploie à décrire dans ses moindres détails « le cérémonial diplomatique entre magnificence et disqualification ». Le chapitre 4 décrypte « Le "Livre des cérémonies" : cérémonial d'État, cérémonial diplomatique et sociabilité politique en République », bien plus important qu'il n'y paraît de prime abord. C'est l'occasion pour l'auteur de nous offrir une importante et originale approche du phénomène du parrainage, soit « l'intégration politique de la noblesse étrangère grâce au statut de bourgeois de Genève » qui permet de démontrer « l'ampleur parfois considérable du cérémonial dispensé aux hôtes protestants de la République ou aux ministres publics des États ennemis de la France » (p. 214). Le chapitre 5 est entièrement consacré aux « Cérémonies et fêtes de la diplomatie française à Genève ». Qu'on ne s'y trompe pas : « Le cérémonial diplomatique en République a pour inlassable vocation de représenter l'indépendance de la cité-État en tant que réalité indiscutable

fondée en droit » (p. 339). Le chapitre 6 nous informe sur « Le don en diplomatie : gage d'amitié ou signe de domination ? »

- 5 Tous ces chapitres illustrent à leur manière « la stratégie genevoise de bilatéralisme multiple » (p. 314) pratiquée par ce « petit État, poussière de souveraineté sur la frontière française » (p. 315), jouant habilement de l'influence anglaise pour contrebalancer l'unilatéralisme français et ne pas tomber dans la « pure sujétion » (p. 335), qui interviendra par l'annexion d'avril 1798. Faut-il le remarquer car ce serait pinailler ? Le décalage remarqué dans l'index est quelque peu dérangeant.
- 6 Voici un livre très enrichissant qui apporte sa pierre au renouvellement de l'histoire diplomatique et aide à comprendre le mot de Talleyrand : « Il y a cinq continents : l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et... la Suisse ! »